



Municipalité de Tadoussac

FRANC SUCCÈS POUR LES ACTIVITÉS DE LA RELÂCHE!

SEMAINE DE RELÂCHE

Durant la semaine de la relâche scolaire du 25 février au 3 mars, de nombreuses activités ont été organisées pour les gens de Tadoussac (cuisine, bricolage, cinéma, activités extérieures) auxquelles ont pris part plusieurs personnes, petits et grands.

Cette semaine s'est conclue par une journée spéciale d'activité le samedi 4 mars

TOUT LE MONDE DEHORS!

Les 4 et 10 mars derniers, des activités familiales ont été organisées dans le cadre de la relâche scolaire. En raison du froid extrême qui sévissait à l'extérieur, les activités du samedi 4 mars ont dûes être transportées à l'intérieur. Cela n'a toutefois pas empêché une cinquantaine de personnes de profiter de la programmation spéciale; tire sur neige, souque à la corde, course de 2x4, souper hot-dogs, ...

Les activités ne pouvant se tenir à l'intérieur ont été reportées au vendredi 10 mars. Durant l'après-midi, les jeunes ont pu s'amuser dans le super fort érigé dans la cours du Centre des loisirs et tester leurs nouveau «Crazy Carpets» en dévalant les pentes de glisse et se réchauffer avec un bon chocolat chaud.

En soirée, une randonnée aux flambeaux et des feux d'artifices ont clos la relâche scolaire.

MERCI!

Ces activités n'auraient pu avoir lieu sans l'apport et l'implication de bénévoles dont les architectes du fort Réal Brodeur, Yoan Tremblay, Simon Gauthier et la gang de l'auberge (pour n'en nommer que quelques uns). C'est également grâce à Luc-Guy Therrien et Audrey Boulianne, qui ont tous deux investi temps et énergie à l'organisation de ces activités que ces belles journées ont été rendues possibles.



EST-CE QU'ON DIT BALÈNE (FAÇON CÔTE-NORD) OU BALÊNE (FAÇON MONTRÉAL)?

La question nous a été posée, un peu à la blague, par Sébastien Bovet, journaliste à Radio-Canada. Robert Michaud, de passage à l'émission 24/60 le 10 février dernier, lui a répondu « des balênes, il y en a juste à Montréal, sous le pont Jacques-Cartier ». Mais hors du contentieux qui oppose l'est et l'ouest du Québec, y a-t-il une « bonne » manière de le prononcer?

Au Québec, deux prononciations sont connues : celle de la grande région de Montréal, mais également de tout l'ouest du Québec: (ba-lin-ne), où le son « in » est bien marqué comme dans le mot « reine », et celle de l'est du Québec (ba-lène), où le son « è » est plus marqué, comme dans le mot « peine ». Le changement de prononciation se fait aux alentours de Trois-Rivières. Pourquoi? Une hypothèse provient de l'héritage des colons, qui, en s'établissant ici, ont conservé la prononciation de leur région d'origine. Par contre, les données manquent sur la prononciation du mot « baleine » en Europe.

Si plus de la moitié de la population du Québec prononce le mot d'une telle façon, est-ce la bonne? La réponse est plus complexe. Certaines instances normalisent la langue en prescrivant une forme, dont la plupart des dictionnaires. Au Québec, l'Office québécois de la langue française (OQLF) joue un rôle prescriptif, c'est-à-dire qu'il impose une norme. Au sujet de la

prononciation du mot, voici ce qu'il dit: «Baleine se prononce [balEn] (ba-lène) [comme dans peine] et non [balE:n] (ba-lin-ne) [comme dans reine]. [...] C'est par assimilation, c'est-à-dire sous l'influence de la consonne nasale [n] (n), que la voyelle [E] (è) est parfois à tort prononcée [E :] (in) dans ce mot, ce qui donne alors [balE:n] (ba-lin-ne)».

Devant la prescription de l'OQLF, la professeure de linguistique générale à l'Université de Lausanne et professeure titulaire à l'Université Laval Marie-Hélène Côté nuance : « Le fait qu'on dise “reine”, mais “peine” indique que devant la consonne [n], on trouve les deux [façons de prononcer les] voyelles. C'est l'usage qui fait la vérité. Si des millions de Québécois disent “baleine” comme “reine”, eh bien qu'il en soit ainsi! D'autres disent “baleine” comme “peine”, soit! Ce genre de variation ne crée aucun problème [de compréhension] et il n'y a pas de raison non plus de penser qu'un mot ne doit avoir qu'une seule “bonne” prononciation », explique-t-elle en entrevue à *Baleines en direct*.

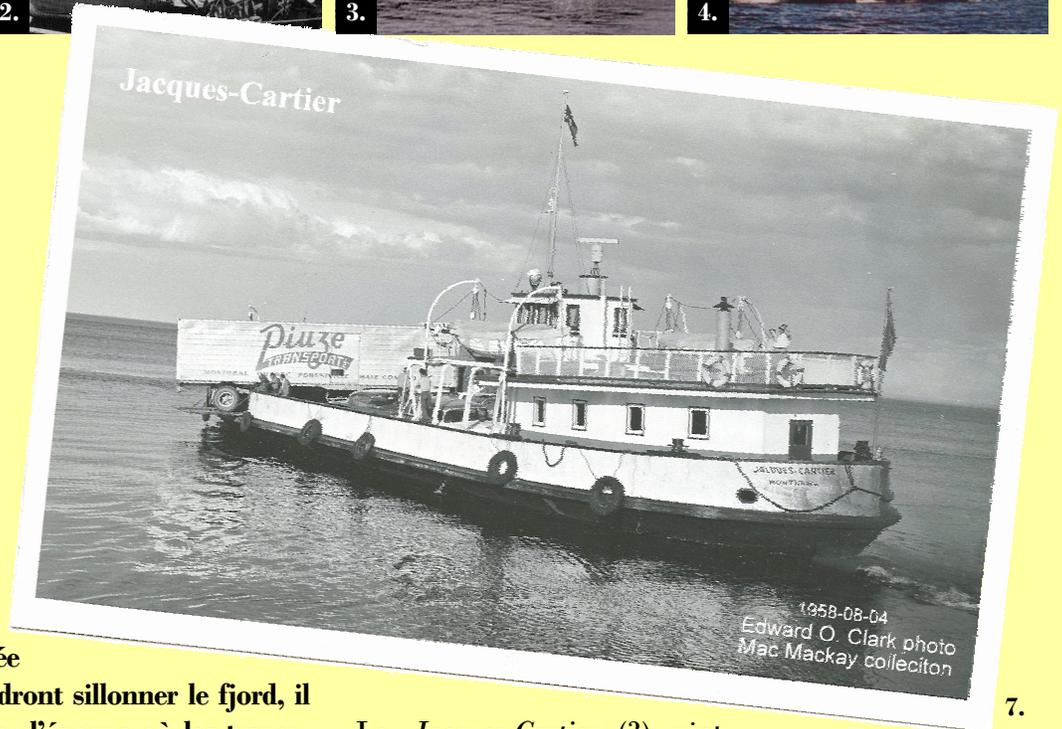
Alors, quelle est la bonne prononciation? Une façon est promue, l'autre est tout de même utilisée par une large population. Balène ou balêne, c'est un peu une question de philosophie et d'héritage!

Lire l'article complet sur Baleinesendirect.org



Le GREMM gère le Centre d'interprétation des mammifères marins (CIMM) à Tadoussac. Pour en savoir plus : www.gremm.org et www.baleinesendirect.org

LES TRAVERSIERS DE TADOUSSAC



A lors que nous attendons avec impatience l'arrivée des nouveaux navires qui viendront sillonner le fjord, il est intéressant de se remémorer l'époque où les traversiers n'étaient pas encore en fonction de même que les efforts alors mis en place pour permettre la traversée d'une rive à l'autre.

Il y a d'abord eu, vers la fin des années 1920, une petite goélette baptisée *Pixie B* (1). Elle remorquait une simple barge de bois sur laquelle pouvaient être transportées deux voitures seulement.

Elle fut remplacée, en 1939, par une autre goélette construite par Armand Imbeau dans la cale sèche, de Tadoussac : le *N.B.T.* (*Noel Brisson Transport*) (2). Elle avait une capacité de six voitures. Vous pouvez voir sur la photo, les ouvertures de chaque côté prévues pour l'embarquement des véhicules.

Ces bateaux naviguaient entre les quais de Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac alors que la route conduisant à la Ville de Québec n'était encore qu'un chemin de terre sinueux et dangereux que seuls les automobilistes suffisamment braves osaient emprunter! La plupart des visiteurs se rendaient donc à Tadoussac par navire.

Le *Jacques-Cartier* (3) vint plus tard prendre la place du *N.B.T.* avec une capacité de 12 voitures. Il était manœuvré par Jos Deschênes, dont l'un des traversiers porte encore le nom aujourd'hui, et a été en opération jusqu'en 1958. Il fut plus tard converti en bateau de croisière et a continué de sillonner le fleuve sous le même nom jusqu'en 2012.

C'est le *Saguenay* (capacité de 21 voitures) (4) qui assura la relève du *Jacques-Cartier* bientôt appuyé par le *Charlevoix*, un navire légèrement plus grand, mais au design similaire (capacité de 27 voitures). Ces deux navires ont été en opération de 1958 à 1980, année où les traversiers actuels (5), chacun d'une capacité de 75 voitures, sont entrés en service.

Présentement, deux nouveaux traversiers (6) sont en construction afin de venir remplacer la flotte actuelle. Ils auront chacun une capacité de 110 automobiles et 10 camions-remorques.

Il s'agit donc d'une histoire à suivre... un jour!

ÇA SENT LE PRINTEMPS... ET LE FESTIVAL !

LANCEMENT DE LA PROGRAMMATION 2017

DE GROS AJOUTS!

Tout le monde l'attend avec impatience... et c'est pour bientôt! En avril, on dévoile toute la programmation de la 34^e édition. Préparez-vous... c'est « hot »! Mais ce que l'on peut déjà vous révéler, c'est que la programmation du dimanche offrira cette année près d'une dizaine de spectacles! Bref, un gros week-end en perspective!

LE RETOUR DU WEEK-END DE L'HUMOUR

Envie de rire? Ça tombe bien! Le Festival s'amène cette année avec la 2^e édition du week-end de l'humour. 3 spectacles explosifs les 19, 20 et 21 mai 2017.

Toute la programmation sera dévoilée en avril, alors surveillez nos annonces et réservez votre week-end-envie-de-rire!

LE FESTIVAL AU ROSEQ

Du 16 au 19 mars dernier avait lieu, à Rivière-du-Loup, la 23^e rencontre du printemps du Réseau des Organisateur·e·s de Spectacles de l'Est-du-Québec (ROSEQ). C'est à cette occasion que les 36 membres du réseau – des membres de tout l'Est-du-Québec, de Pont-Rouge aux Îles de la Madeleine – s'entendent sur le choix des artistes qui vont être présentés au cours de l'été. Le ROSEQ nous permet effectivement de vous offrir, en dehors du Festival, une douzaine de spectacles dans l'année, principalement présentés au cours de la saison estivale. C'est une opportunité d'amener dans la communauté d'autres disciplines tel que l'humour, le jazz, ou encore la musique classique. Surveillez la sortie de notre programmation d'été... de quoi vous donner l'envie de sortir!

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS :
418 235-4108 poste 228 ou 223
coordination.festivaladonssac@gmail.com
SUIVEZ-NOUS : [Facebook](#)



LE FESTIVAL À L'ÉCOLE!

La mission du Festival de la Chanson ce n'est pas juste d'organiser un événement culturel et touristique, mais c'est d'être un acteur dynamique dans le développement culturel de son milieu. Pour ce faire, son implication s'inscrit aussi, et ce depuis plusieurs années, dans le milieu scolaire. Cette année, le Festival apporte son grain de sel avec l'artiste Shaut qui fera connaissance avec les ados de la polyvalente des Berges le 24 mars. Puis, dans un deuxième temps (29 mars), la production Atlas Géocircus rencontrera les plus jeunes des écoles du secteur BEST, à l'occasion de deux spectacles. Le Festival est fier de pouvoir créer du dynamisme culturel dans les écoles de sa communauté, et d'offrir des spectacles de qualité aux jeunes d'ici. Et on espère que vous l'êtes aussi!



Ça bouge au Comité!

APPEL À TOUS DU COMITÉ DES SERRES

Avec l'arrivée des beaux jours, les activités du comité des serres reprennent leur essor. Les semences ont commencé à germer, l'équipe s'est élargie et un nouveau plan d'action a été établi pour une plus grosse production en 2017.

Pour le démarrage de nos activités cette année, nous sollicitons l'aide des citoyens avec les options suivantes :

- En nous réservant vos cendres de cheminée ainsi que vos résidus verts (sauf les mauvaises herbes déracinées et les grosses branches).
- En offrant temporairement (avril-mai) un rebord de fenêtre à quelques-uns de nos semis.

Si vous pouvez nous aider d'une façon ou de l'autre, nous vous invitons à contacter Carl Hurtubise au 514-346-9937.

FORMATION SOCIOGEST JOURNÉE SUPPLÉMENTAIRE DU LUNDI

Suite à la fin de semaine de formation du 1^{er} et 2 avril prochain annoncée dans le Miroir de février, une journée additionnelle de formation sera offerte le lundi 3 mars pour tous ceux et celles intéressé(e)s à approfondir les connaissances acquises lors de la fin de semaine. Cette journée de formation sera entièrement aux frais des participants (non subventionnée).

Faites vite! Il ne reste que 5 places disponibles pour la fin de semaine de formation du 1^{er} et 2 avril!

Pour la journée du lundi, il reste encore 15 places disponibles.



COMITÉ CITOYEN DES ESCOUMINS

Le comité de Tadoussac fait des petits! :-)

Nos actions portent fruit, même à l'extérieur de Tadoussac. En effet, après avoir entendu parler de nos activités lors de la rencontre Faut qu'on s'Parle qui a eu lieu aux Escoumins en novembre dernier, quelques citoyens des Escoumins se sont inspirés de notre mouvement de comité citoyen et en ont créé un pour leur localité.

Le lancement de ce nouveau comité a eu lieu mercredi le 22 mars lors d'un 5 à 7 au Kiboikoi. La salle était bondée de monde, même le maire des Escoumins s'y est rendu de son propre chef. Plusieurs membres de notre comité de Tadoussac étaient présents afin de s'informer de leur orientation et d'échanger avec eux au sujet d'une collaboration possible dans un futur proche. Très structuré, deux membres de ce nouveau comité ont commenté une belle présentation Powerpoint en ciblant quatre grandes thématiques divisées en plusieurs sous-thèmes. Il y a eu un recrutement assez important de plusieurs nouveaux membres.

Nous pourrions certainement nous inspirer à notre tour de leur fonctionnement tout comme nous les avons invité à bénéficier de ce que nous avons déjà mis en place depuis nos trois années d'existence.



Municipalité de
Tadoussac



CENTRE DES LOISIRS TADOUSSAC

Annie Jolicoeur
Coordonnatrice des loisirs
418-235-4446 poste 229
loisirs@tadoussac.com





LE MONOXYDE DE CARBONE



Avec le mercure qui monte en cette fin d'hiver, les appareils à combustion se trouvent à être moins adaptés et donc moins efficaces que pendant les périodes froides.

C'est dans ces conditions que les appareils à combustion créent des plus grandes quantités de monoxyde de carbone. Ce gaz issu d'une combustion incomplète est terriblement néfaste pour la santé humaine. Il est classé comme asphyxiant simple et agit donc sur le système respiratoire en s'incrétant dans le système sanguin via la membrane alvéolo-capillaire. Prenant par la suite la place de l'oxygène dans le système sanguin, un état de fatigue s'installe chez la victime et progresse jusqu'à l'inconscience puis le décès.

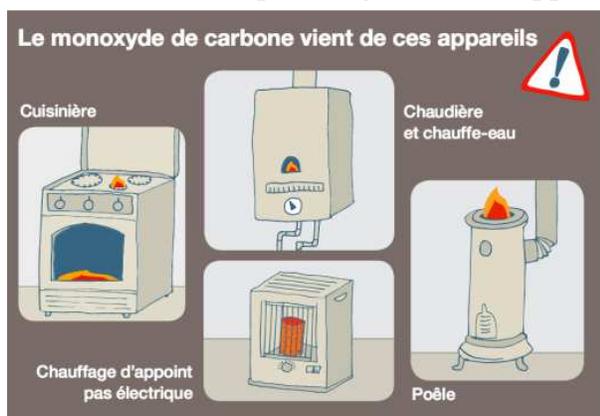
Mais la caractéristique faisant du monoxyde de carbone un gaz si dangereux est le fait qu'il est inodore et incolore donc indétectable par l'être humain. La solution ? L'installation d'un détecteur de monoxyde de carbone. Cet appareil constamment aux aguets de la moindre trace de monoxyde de carbone dans l'air est muni d'une alarme sonore assez puissante pour vous arracher à votre sommeil s'il est nécessaire.

Il est primordial d'installer un appareil de ce genre si votre domicile présente l'une des deux caractéristiques suivantes :

- Présence d'un appareil de chauffage à combustion (poêle à bois, poêle au granule, poêle à l'huile)
- Présence d'un appareil de cuisson à combustion (poêle au gaz naturel ou propane)
- Garage communiquant avec le domicile

Afin d'éviter tout accident malheureux, n'oubliez pas de garder vos appareils à combustion en bon

état en vidant vos cendre fréquemment, en ramonant votre cheminée au moins une fois par année et en vous assurant que vos appareils fonctionnant au combustible fossile soient ajustés en tout temps.



Simon Bernier-Moisan
Chef Division Prévention
Tadoussac-Sacré-Coeur-Bergeronnes
Téléphone : 418-235-4887



LE CLUB DE GOLF TADOUSSAC CHANGE DE PROPRIÉTAIRE!

La société CGT Ltée, constituée d'investisseurs recrutés parmi les estivants et les résidents de Tadoussac, a procédé à l'acquisition du Club de golf Tadoussac. Le président de CGT Ltée, M. George W. Stairs, est très satisfait de cette acquisition dont le premier but est d'assurer l'intégralité et la pérennité du club de golf. «*C'est un espace vert magnifique au coeur de Tadoussac, un lieu de rencontres des plus cordiales et un atout important dans l'offre touristique de notre région.*»

La Corporation BEST Golf de Tadoussac, qui est un organisme à but non lucratif, continuera l'exploitation du club de golf, ce qu'elle fait avec succès depuis 2014. Son président, M. Robert Tremblay, rappelle que l'appui des joueuses et des joueurs de golf, des résidents, des estivants ainsi que des entreprises et municipalités du secteur BEST sera toujours nécessaire pour assurer la rentabilité du Club de golf Tadoussac.

Photo : George W. Stairs et Robert Tremblay lors de la signature de l'acte de vente.

PLUSIEURS EMPLOIS SAISONNIERS SONT OFFERTS POUR L'ÉTÉ 2017 :

ANIMATEUR(TRICE) DE CAMP DE JOUR
POSTE NO 2017-01 (3 POSTES)

PRÉPOSÉ(ÉE) À LA CIRCULATION (CÔTE 138)
ET À L'ENTRETIEN GÉNÉRAL
POSTE NO 2017-02 (5 POSTES)

PRÉPOSÉ(ÉE) À L'ENTRETIEN GÉNÉRAL ET
DES TRAVAUX PUBLICS (SAISONNIER)
POSTE NO 2017-03

MAISON DU TOURISME DE TADOUSSA-
CONSEILLER(ÈRE) EN SÉJOUR
POSTE 2017-04

POSTE DE TRAITE CHAUVIN
GUIDE ET PRÉPOSÉ(ÉE) À L'ACCUEIL
POSTE 2017-05 (2 POSTES)

CONSTABLE SPÉCIAL
POSTE NO 2017-06

Les détails sont disponibles sur le site Web de la
municipalité à l'adresse suivante :

[http://tadoussac.com/fr/tadoussac/emplois-
disponibles#sousmenu](http://tadoussac.com/fr/tadoussac/emplois-disponibles#sousmenu)

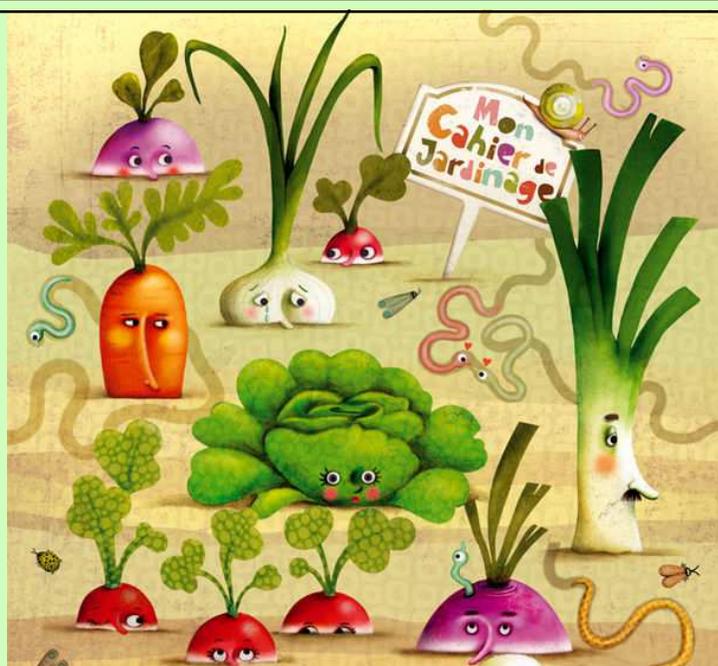
JARDINS COMMUNAUTAIRES

Le printemps arrive à grands pas! Nous vous invitons ainsi réserver dès maintenant votre espace au sein des jardins communautaires de Tadoussac, localisés dans le secteur de la Ferme Hovington.

N'hésitez pas à nous indiquer par la même occasion la superficie que vous souhaiteriez utiliser. Carottes, poireaux, petits pois... les possibilités sont infinies et ce, à tout petit prix! Pour de plus amples informations ou pour s'inscrire pour la saison à venir, nous vous remercions de contacter M. Simon Grenier, agent de développement économique, aux coordonnées suivantes :

simon.grenier@tadoussac.com

ou 418-235-4446, poste 237



LE RETOUR DES BEAUX JOURS!

PERMIS ET CERTIFICATS

L'arrivée du printemps et du beau temps est propice à la réalisation de nombreux travaux : réparations extérieures, installation d'une clôture, remplacement des fenêtres, rénovation intérieures, etc.

La Municipalité souhaite vous informer qu'un permis ou certificat d'autorisation est obligatoire pour la réalisation des travaux ci-dessous :

- Tout projet de construction, transformation, rénovation, d'agrandissement ou d'addition de bâtiments principal et accessoire (cabanon, garage, serre, etc.)
- Implantation ou modification de toute construction accessoire (patio, galerie, clôture, piscine, etc.)
- Le déplacement et la démolition de tout bâtiment
- Construction, installation ou modification de toute enseigne
- Tout projet de pose ou modification d'installation sanitaire ou de puit
- Changement d'usage ou destination d'un bâtiment ou terrain
- La plantation et l'abattage d'arbres
- Pose ou modification d'une installation septique ou puit
- Événement spécial et vente de garage
- Travaux de déblai et remblai
- Etc.

Nous recommandons de procéder à une demande avant d'être prêt à débiter les travaux en question puisque certaines demandes peuvent nécessiter un délai supplémentaire.

Pour toute demande de permis et certificat de même que pour tout renseignement en lien avec l'urbanisme et la réglementation en vigueur, vous pouvez communiquer avec Justin Gingras, inspecteur municipal, aux coordonnées suivantes : 418-235-4446, poste 223 ou inspecteur@tadoussac.com.

CHAMBRES POUR TRAVAILLEURS

La saison estivale arrive à grands pas et les commerces de la municipalité ouvriront bientôt leurs portes. L'été entraîne non seulement son lot de touristes, mais son lot de travailleurs saisonniers également. Plusieurs travailleurs sont à la recherche d'un logement ou d'une chambre afin d'y passer l'été.

La Municipalité désire remettre à jour sa liste des offres d'hébergement pour ces gens. Si vous êtes intéressé à ce que votre nom figure sur la liste des logements et chambres à louer lorsque nous en recevons la demande, vous pouvez communiquer avec la Municipalité aux coordonnées suivantes :

418-235-4446 ou ville@tadoussac.com

PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT

La Municipalité tient à informer les personnes concernées que le règlement d'emprunt visant à financer le programme de réhabilitation de l'environnement a été accepté par le Ministère.

Le programme permet aux gens de procéder au remplacement de leur installation septique avec le financement de la municipalité, lequel devra être remboursé sur une période allant jusqu'à 20 ans et directement sur le compte de taxes.

Il est à noter qu'en 2020, l'ensemble des installations septiques du territoire de la Municipalité devront être aux normes en vigueur puisque celle-ci sera en charge de s'assurer de l'entretien et de la vidange des installations.

Pour toute demande de renseignement concernant le programme ou si vous êtes intéressé à utiliser le programme, vous pouvez communiquer avec Justin Gingras, inspecteur municipal, aux coordonnées suivantes :

418-235-4446, poste 223 ou inspecteur@tadoussac.com.

L'EAU, UNE RICHESSE À PROTÉGER

FAITES VITE ! TROUSSES GRATUITES

Venez chercher votre trousse économiseur d'eau gratuite à la municipalité.

La trousse comprend une pomme de douche téléphone et un aérateur de robinet limitant le débit homologué WaterSense®.

Une valeur approximative de 35 \$.

Une seule trousse par propriété non commerciale



OUVERTURES ET FERMETURES DES ENTRÉES D'EAU

À noter qu'il y aura un **changement de tarification** pour les ouvertures et fermetures des entrées d'eau potable (règlement 294-2) :

- **30\$** par intervention durant les heures de travail normales
- **120\$** en dehors des heures normales de travail



LE FJORD DU SAGUENAY AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO ? À VOUS D'APPUYER LA DÉMARCHE !

Depuis décembre 2009, un comité dont les membres proviennent à la fois du Saguenay, de Charlevoix, de la Côte-Nord, de la Première Nation des Innus Essipit et de la Nation Huronne-wendat, rêve de voir le fjord du Saguenay reconnu à l'UNESCO. Au-delà du rêve, le comité a travaillé très fort afin de déposer, le 27 janvier dernier, une candidature de qualité au comité scientifique en charge d'étudier les propositions.

Le comité a reçu depuis les débuts de la démarche plus de 700 résolutions d'appui provenant de différents milieux. Wow ! Tous ces appuis seront ajoutés à notre dossier afin de démontrer l'intérêt des Québécois pour ce projet. Sachez qu'il est toujours possible, et ce jusqu'au 25 avril, d'appuyer la démarche en vous rendant au www.fjordpatrimoine.com dans la section « Appuyer la candidature ».

Nous vous invitons à partager en grand nombre afin de multiplier les appuis et contribuer à la réussite de la démarche. Notre objectif : atteindre 2 000 appuis d'ici le 25 avril ! Serez-vous avec nous ?

ENSEMBLE, NOUS Y CROYONS !



RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL 13 MARS 2017

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Règlement 294-2 modifiant le règlement 294 relatif à la tarification de certains services municipaux
- Avis de motion règlement 363-1

GESTION FINANCIÈRE

- Comptes à payer
- Jean Roy, arpenteur-géomètre (paiement de facture)
- Dépôt des activités financières (janvier et février 2017)
- Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes-2017
- Local des Fermières

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- Image et site internet (subvention et signataire)
- Chaire tourisme UQAM pour journée structuration (signataire de l'entente)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

- Règlement 362 concernant les compteurs d'eau
- Installation de panneau de signalisation concernant le camionnage (rue Joseph-Hovington)
- Dossier CCU
- Comité d'urbanisme (nomination d'un membre)
- Terrains rues des Bouleaux (processus de vente)

RESSOURCES HUMAINES

- Dépôts du calendrier des vacances des employé(es) de la municipalité

INFRASTRUCTURE ET ÉQUIPEMENT

- Acquisition d'équipement (pompe dégrilleur)

DEMANDES DE SUBVENTION

- Aide Financière pour installation compteur d'eau (Fabrique Ste-Croix)
- Demande d'aide financière (Nouveau tracé de la piste de motoneige)

QUAI DE TADOUSSAC

- Signature du bail avec la Garde Côtière

CORRESPONDANCE

- Opposition au projet OPTILAB du ministère de la santé et des services sociaux
- Dépôt d'une lettre de commerçants (plainte pour le bruit, secteur de l'Anse-à-l'Eau)
- Dépôt d'une lettre de M. Éric Brisson
- Lettre (CA de la Maison des Jeunes)

Plus de 40 personnes ont assisté à la rencontre.



Municipalité de
Tadoussac



BIBLIOTHÈQUE
(Horaire d'hiver)

MARDI ET VENDREDI

18 h à 20 h

POINT DE SERVICE

DU CLSC

HORAIRE

OUVERT LE LUNDI

DE 8H30 À 11H30

**URGENCE
VOIRIE**

418-235-4446 poste 3

INFO-SANTÉ

811